

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250114_P_011
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec « Théâtre de la Tarlatane » pour deux représentations du spectacle « Petites Querelles », à destination d'un public jeune.

Le Président,

N° 20250114_P_011

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Théâtre de la Tarlatane
10 rue Henri Dunant
42100 Saint Etienne

N° de SIRET : 329 844 302 00037

Pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Petites Querelles », à destination d'un public jeune.

Dates : Mardi 4 Mars 2025

-à 10h pour les structures du territoire

-à 11h15 pour le public

Durée : 40 minutes

Lieu : Salle du Cloutier à Saint-Ferréol-D'Auroure

Jauge : 80 personnes

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Montant : 1450€ TTC frais de déplacement inclus

Fait à LA SEAUVESURSEMENE Le 14 janvier 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250114-20250114_P_011-AU
Reçu le 21/01/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

